

		EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de Conseillers en exercice :	33	Séance du 9 avril 2024
Présents :	27	
Représentés :	6	
Non représentés :	0	
L'an deux mille-vingt-quatre et le neuf avril, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le quatre mars, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	33	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoint au Maire.		
Evelyne ESPENON, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Gérard PREVOT, Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Quentin ROUVIERE, Simon SASTRE, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE		
Étaient absents et non représentés :		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

BUDGET PRIMITIF ANNEXE OPERATIONS FONCIERES 2024

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, soumet à l'assemblée le budget.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint au Maire, entendu et après en avoir délibéré par 25 voix pour et 8 abstentions (Michel MUS, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission finances du 03 avril 2024,

Considérant la transmission du budget primitif annexe Opérations Foncières 2024 aux membres du conseil municipal le 27 mars 2024

- **APPROUVE** ainsi qu'il suit, le budget primitif annexe Opérations Foncières 2024 qui s'équilibre :

=> Pour la section de fonctionnement : 3 768 960,02€

=> Pour la section d'investissement : 3 576 459,87€

Soit 7 345 419,89€ pour le budget total

- **AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

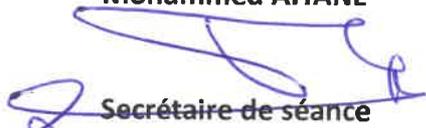
Christian GROS

Maire de MONTEUX



Mohammed AITANE

Secrétaire de séance



Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :